



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Programmation 2014-2020
des fonds européens structurels et d'investissement (FESI) en Bourgogne

38^{ème} comité régional de programmation

Consultation écrite du 22 au 29 novembre 2018

Le 38^{ème} comité régional de programmation commun aux trois fonds structurels et d'investissement européens (FESI) en Bourgogne a fait l'objet d'une consultation écrite de ses membres qui s'est déroulée du 22 au 29 novembre 2018.

Dossiers soumis à l'avis des membres du Comité régional de programmation :

FEDER

18 dossiers pour avis, dont 1 pour reprogrammation (+3 pour information)

FSE-IEJ

1 dossier pour avis

FEADER

67 dossiers pour avis (+7 pour information)

1. **Dossiers présentés aux membres du CRP**

a. **FEDER**

Axe 1 Pour une croissance intelligente

Dossiers présentés pour avis

BG0019599 – Contrat de performance SIEG 2016-2017-OS 1 –SATT GRAND EST / SAYENS. L'Etat a confié à la Société d'Accélération du Transfert de Technologies SATT Grand Est, des missions d'intérêt économique général. Ce SIEG recouvre la sensibilisation et information des PME aux aides à l'innovation ainsi que la structuration des équipes travaillant sur la plateforme technologique et le centre de ressources technologique.

Subvention FEDER proposée : 87 001.24 €, soit 34,52 % d'un coût total de 252 003.60 €

BG0020104 – Contrat de performance SIEG 2018 OS 1 –SATT GRAND EST / SAYENS. L'Etat a confié à la Société d'Accélération du Transfert de Technologies SATT Grand Est, des missions d'intérêt économique général. Ce SIEG recouvre la sensibilisation et information des PME aux aides à l'innovation ainsi que la structuration des équipes travaillant sur la plateforme technologique et le centre de ressources technologique.

Subvention FEDER proposée : 67 706.54 €, soit 44,72 % d'un coût total de 151 388.78 €

BG0020037 – Contrat de performance SIEG 2016-2017 OS 2 et 3 –SATT GRAND EST / SAYENS. La Région a confié à la Société d'Accélération du Transfert de Technologies SATT Grand Est, des missions d'intérêt économique général. Ce SIEG recouvre des actions de développement permettant d'identifier le potentiel de valorisation et de transfert des laboratoires de la recherche publique ainsi que la mise en place de partenariats recherche/entreprises.

Subvention FEDER proposée : 200 236.98 €, soit 30,18 % d'un coût total de 663 452.21 €

BG0018762 – Programme d'investissement – Société Passard – Torcy. L'entreprise PASSARD est spécialisée dans le domaine du recyclage, de la collecte et de la valorisation des déchets (métaux ferreux, non ferreux, cartons, papier). Elle apporte une solution clé en mains pour les entreprises industrielles du secteur. Afin d'augmenter sa capacité de production et ainsi passer un cap de développement, elle souhaite acquérir une presse plieuse connectée et deux spectromètres.

Subvention FEDER proposée : 246 351 €, soit 28,60 % d'un coût total de 861 500 €

BG0019191 – Mise en place d'une ligne automatique de fabrication et d'une ligne de poinçonnage automatisée – Société Rikksen – Chalon sur Saône / Crédit-bail Natiocrédimurs et LIXXBAIL). L'entreprise RIKKSEN développe et fabrique des produits destinés au bâtiment et en particulier des solutions d'étanchéité de toit et leurs accessoires. Dans le cadre du développement de sa gamme, l'entreprise souhaite mettre en place une ligne de production, composée d'une ligne de production automatisée, d'une poinçonneuse, d'un compresseur et d'un banc de test, afin de proposer de nouveaux produits.

Subvention FEDER proposée : 496 342 €, soit 28,88 % d'un coût total de 1 718 585 €

BG0019899 – Acquisition d'un tour à repousser – Société Rikksen – Chalon sur Saône. L'entreprise RIKKSEN développe et fabrique des produits destinés au bâtiment et en particulier des solutions d'étanchéité de toit et leurs accessoires. Afin de développer de nouveaux produits et de gagner en productivité, l'entreprise souhaite un tour à repousser. Il vient compléter le programme d'investissement de la société.

Subvention FEDER proposée : 120 057 €, soit 28,88 % d'un coût total de 415 700 €

BG0018787 – Programme d'investissement pour la conception d'un nouveau réducteur – Société Masson Marine – Saint-Denis-les-Sens / Crédit-bail Natiocrédimurs. L'entreprise Masson Marine est spécialisée dans le développement et la fabrication de solutions d'ensembles complets de propulsion marine (réducteurs et hélices). Dans le cadre du développement d'un nouveau produit, l'entreprise souhaite acquérir plusieurs équipements afin de proposer une nouvelle gamme de réducteurs équipés d'un système de propulsion hybride permettant un positionnement sur un segment de marché où elle n'est pas présente.

Subvention FEDER proposée : 224 051 €, soit 15,75 % d'un coût total de 1 422 723 €

BG0020217 – Pack international PME (Volet Bourgogne) – CCIR BFC – L'opération « Pack International PME : Programme d'accompagnement individuel et de conseil à l'internationalisation des PME et TPE de Bourgogne Franche-Comté » a pour but de sensibiliser et professionnaliser les entreprises aux opportunités de développement et de coopération que représentent les marchés internationaux.

Subvention FEDER proposée : 139 366.54 €, soit 50 % d'un coût total de 278 733.08 €

Total Axe 1 :

8 dossiers

FEDER : 1 581 112,30 € sur un investissement total de 5 764 085,67 €, soit un taux d'aide de 27,43%

Axe 3 Vers une société à faible teneur en carbone

Dossiers présentés pour avis

BG0019704 - Réhabilitation énergétique de 63 logements - Ilot Gay Lussac à Cosne Cours sur Loire – Nevers Habitat Ce projet consiste à la réhabilitation énergétique de 64 en 63 logements - Ilot Gay Lussac – (Bâts 25,26 et 27) à Cosne-Cours-sur-Loire. Cette opération se situe dans le quartier Saint Laurent, premier quartier d'habitat social de la commune avec près de 85 % des logements sociaux de la Ville Cosne-Cours-sur-Loire.

L'opération comprend la réhabilitation énergétique de 3 bâtiments (bât 25,26 et 27), le niveau de consommation initiale moyenne est de 411 kWh/m².an (étiquette F) et à l'issue des travaux, une consommation moyenne visée à 85,3 kWh/m².an (étiquette B), soit un gain de 325.7 kWh/m².an

Subvention FEDER proposée : 141 750 € soit 11,61 % d'un coût total de 1 221 270,95 €

BG0019788 : Rénovation énergétique du pavillon Nevers - CROUS de 147 logements à DIJON

La rénovation du pavillon Nevers par le CROUS de Dijon porte sur l'amélioration des conditions de vie des étudiants en prévoyant la transformation des chambres actuelles en 140 chambres dites confort et la création de 7 studettes accessibles aux personnes à mobilité réduite soit un total de 147 logements rénovés. Le CROUS a pour objectif d'atteindre le niveau BBC de performance énergétique pour la rénovation de ces logements.

Le niveau de consommation initiale du bâtiment Nevers est de 270,14 kWh/m².an (étiquette E) et à l'issue des travaux, une consommation visée à 94,24 kWh/m².an (étiquette C), soit un gain réalisé de 175,86 kWh/m².an.

Subvention FEDER proposée : 601 998,90 € soit 40 % d'un coût total de 1 504 997,25 €

BG0019593 : Centre de ressources QEB - Bourgogne Bâtiment Durable – 2018

Le Centre de ressources régional dédié à la qualité environnementale des bâtiments, « Bourgogne Bâtiment Durable », est une association de type Loi 1901, créée le 12 avril 2011 par Bourgogne Bâtiment Durable (BBD) une plateforme régionale de ressources et de dialogues sur la thématique de la construction durable.

Bourgogne Bâtiment Durable est une plateforme régionale de ressources et de dialogues sur la thématique de la construction durable. L'association a donc pour objectif principal de mener des actions dans le champ de la qualité environnementale des bâtiments et de mobiliser les acteurs du territoire bourguignon de ce secteur d'activités.

Subvention FEDER proposée : 66 500,00 € soit 37,15 % d'un coût total de 179 007,29 €

BG0004848 : Plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat privé du Pays de Puisaye-Forterre

Suite à l'audit de contrôle réalisé par la CICC, Autorité d'audit des Fonds Européens en France, et de l'avis émis dans son rapport d'audit définitif de cette opération au titre du CSF 1, transmis le 15 octobre 2018, il est nécessaire par avenant n° 3 d'intégrer les corrections à apporter sur le plan de financement, et plus particulièrement le calcul de la proratisation de l'aide du co-financement ADEME et une modification de celle du FEDER.

Il est proposé un nouveau plan de financement représentant une aide de 65 172,41 € au lieu de 67 500 € pour le FEDER soit 48,28 % d'une dépense éligible identique de 135 000 €.

Total axe 3

3 dossiers à programmer

FEDER : 810 248,90 €, soit un taux d'aide de 27,89 % d'un total d'investissement de 2 905 275, 49 €

1 dossier à re-programmer

BG0004848 : Une dépense éligible identique mais une subvention FEDER diminuée de – 2 327,59 €

Soit un total FEDER à mobiliser de 807 921,31 € sur un global d'investissements de 2 905 275,49 €

Axe 4 Pour une biodiversité durable

Dossiers présentés pour avis

BG0018194 - Animation 2018-2019 dans le cadre de la mise en œuvre du contrat global Loing amont - Fédération des eaux Puisaye-Forterre. Pour atteindre les objectifs de la directive cadre européenne sur l'eau et du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE, adopté en 2015) de l'Agence de l'eau Seine Normandie, un contrat global d'actions à l'échelle du sous bassin versant a été mis en œuvre. Le contrat est entré dans sa phase de mise en œuvre du 1^{er} janvier 2015 au 31/12/2018. Le 1^{er} semestre 2019 permettra de solder les opérations en cours n'ayant pas pu être terminées pendant l'année 2018 ainsi que d'établir le bilan de ce contrat.

Subvention FEDER proposée : 17 560,12 €, soit 30,00 % d'un coût total de 58 533,75 €

BG0018493 - Missions d'animation, de coordination des contrats de rivières en Bourgogne – 2018 - Etablissement public territorial du bassin Saône et Doubs

Acteur institutionnel et interlocuteur privilégié sur le bassin versant de la Saône, l'EPTB Saône et Doubs agit pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques. En 2018, l'EPTB Saône & Doubs présente son programme d'actions concernant 6 salariés ; qui ont des missions sur plusieurs bassins : la Tille et Bèze-Albane ; la Dheune ; le Grosne et le bassin mâconnais.

Subvention FEDER proposée : 64 179,44 €, soit 30,00 % d'un coût total de 213 931,46 €

BG0019905 - Programme d'actions 2018 du Conservatoire botanique en Bourgogne - Muséum national d'histoire naturelle MNHN – Conservatoire botanique national du Bassin parisien CBNBP

Le CBNBP développe ses actions dans le domaine de la connaissance et de la conservation sur les espèces et les habitats naturels, ceci dans un cadre régional. Il fournit des éléments fiables sur la flore et les habitats pour orienter les politiques régionales. Il va poursuivre ses actions en 2018 sur les thématiques suivantes : observatoire de la flore de Bourgogne ; la mise à niveau de la connaissance floristique régionale sur le maillage 5x5km ; l'inventaire des bryophytes de Bourgogne ; la conservation et connaissance des espèces menacées ; les espèces envahissantes ; la connaissance des habitats en Bourgogne ; et l'assistance aux politiques publiques.

Subvention FEDER proposée : 75 000,00 €, soit 48,58 % d'un coût total de 154 389,06 €

Total axe 4**3 dossiers à programmer****FEDER : 156 739,56 €, soit un taux d'aide de 36,72 % d'un total d'investissement de 426 854,27 €****∅ Information des membres du CRP****BG0014748 - la biodiversité urbaine, l'affaire de tous – 2017 - Pirouette Cacahuète. Avenant n°1 à la convention pour acter de la modification des coordonnées bancaires****BG0001577 - acquisition de milieux humides à forte valeur patrimoniale 2015 – CENB. Avenant n°1 à la convention pour acter de la modification des coordonnées bancaires****Axe 5 Pour un développement urbain durable****Dossiers présentés pour avis****BG0018514 – Aménagement d'une véloroute entre Beaune et Vignoles.** Le projet de voie douce de Beaune à Vignoles consiste à créer entre les deux communes une liaison cyclable partagée avec les piétons de 2,225 km. Cette voie douce permettra de relier le centre-ville de Beaune à la commune de Vignole en offrant à tous les usagers en mode doux, un itinéraire sécurisé, balisé et confortable. Cette voie desservira notamment deux importantes Zones d'activités situées de part et d'autre de l'axe autoroutier, ainsi que le centre de la commune de Vignoles où se situe le Château de Vignoles, lieu très fréquenté qui disposent de nombreuses installations sportives animées par les associations beaunoises (Club de tennis, terrain de foot, centre équestre, ...).**Subvention FEDER proposée : 105 611,50 €, soit 40,00 % d'un coût total de 264 027,77 €****BG0018564 – Aménagement d'une voie de mobilité douce route de Pommard.** Phase 1 du projet d'aménagement d'une voie de mobilité douce à l'entrée ouest de Beaune. Sentier partagé pour les modes doux réalisé sur le côté pair de la route de Pommard (côté gauche en entrant dans Beaune), dans l'emprise de l'accotement d'une largeur allant de 3 à 6 mètres, couvert par un alignement de platanes. La ville profite de cette modification pour entreprendre l'aménagement et l'embellissement des abords de cette entrée de ville de manière raisonnée pour en limiter l'entretien et les intrants.**Subvention FEDER proposée : 35 881,25 €, soit 40,00 % d'un coût total de 89 703,13 €****Total axe 5****2 dossiers à programmer****FEDER : 141 492,75 €, soit un taux d'aide de 40 % d'un total d'investissement de 353 731,90 €****∅ Information des membres du CRP****BG0014095 – Eco-réhabilitation de la résidence Stearinerie (30 logements) – Grand Dijon Habitat. Avenant n°1 venant prolonger la durée de la convention jusqu'au 31/12/2018****b. FSE****Axe 6 Pour la formation tout au long de la vie**

Dossiers présentés pour avis

BG0018308 : EPLEFPA Quetigny/Plombière les Dijon – DIMA 2017/2018

Le dispositif de formation mis en place vise à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes par l'apprentissage en leur proposant de suivre une formation alternant des périodes en centre de formation et des périodes en entreprises au cours desquelles ils auront la possibilité de confronter et "de tester" plusieurs métiers afin, en fin de parcours, de s'orienter vers la signature d'un contrat d'apprentissage. Le porteur prévoit la participation de 12 jeunes.

Subvention FSE proposée : 20 034,09 € soit 40,04 % d'un coût total de 50 034,09 €

Total axe 6

1 dossier à programmer

FSE 20 034,09€, soit un taux d'aide de 40,04 % d'un total d'investissement de 50 034,09 €

c. FEADER

Dossiers présentés pour avis

Programmation au titre du dispositif 4.3.2b – Routes stratégiques d'accès aux massifs forestiers :

4 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 96 668,68 € (Subvention totale de 182 393,77 €).

Programmation au titre du dispositif 4.4.1 – Investissements non productifs en faveur de l'environnement :

4 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 57 055,20 € (Subvention totale de 378 503,92 €).

Programmation au titre du dispositif 6.1.1 – Dotation jeunes agriculteurs (DJA) :

34 dossiers de DJA sont présentés pour un montant FEADER de 852 284,00 € (Total DJA 1 065 355,00 €). Tous ces dossiers ont obtenu la note minimale requise pour être sélectionnés et ont reçu un avis favorable des CDOA (commissions départementales d'orientation de l'agriculture).

Département	Nombre de bénéficiaires	Montant total DJA	Montant FEADER
Côte d'Or	12	393 030,00 €	314 424,00 €
Nièvre	7	224 160,00 €	179 328,00 €
Saône-et-Loire	9	237 495,00 €	189 996,00 €
Yonne	6	210 670,00 €	168 536,00 €
TOTAL	34	1 065 355,00 €	852 284,00 €

Reprogrammation au titre du dispositif 6.1.1 – Dotations jeunes agriculteurs (DJA) :

1 dossier fait l'objet d'une reprogrammation suite à la ré-instruction de la demande initiale (de nouveaux éléments ayant été apportés permettant de retenir la modulation Agroforesterie demandée initialement).

Montant reprogrammé : 1 980,00 €

Programmation au titre du dispositif 7.2.1 – Rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités locales :

2 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 29 969,19 € (Subvention totale de 171 173,20 €).

Programmation au titre du dispositif 7.6.2 – Contrats Natura 2000 :

2 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 2 716,24 € (Subvention totale de 5 124,99 €).

Programmation au titre du dispositif 8.6.1 – Reboisement des peuplements inadaptés :

20 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 65 594,95 € (Subvention totale de 309 411,05 €).

∅ Information des membres du CRP

Déprogrammation au titre du dispositif 4.1.1 – Investissements dans les bâtiments d'élevage – Maîtrise de la performance énergétique :

1 dossier fait l'objet d'une déprogrammation suite à la modification de la nature du projet (augmentation du nombre d'éclairages et de ventilateurs grâce à une économie sur la main d'œuvre).

Montant déprogrammé : 0,01 €.

Déprogrammation au titre du dispositif 6.1.1 – Dotations jeunes agriculteurs (DJA) :

5 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite à une perte de modulation ou à l'abandon du projet.

Montant déprogrammé : 17 577,40 €

Déprogrammation au titre du dispositif 7.4.2 – Valoriser villes et bourgs-centres dans leur vocation de pôle de centralité, proposer une offre de services de base suffisante :

1 dossier fait l'objet d'une déprogrammation suite à la modification du plan de financement (ré-instruction de la demande d'aide suite à la demande de dernier paiement car le dossier est en sous-réalisation).

Montant déprogrammé : 2 659,54 €

Contributions des membres du CRP :

Aucune contribution n'a été reçue pour ce CRP.

Vu le règlement intérieur du CRP, les dossiers sont réputés recevoir un avis favorable selon les orientations indiquées ci-dessus.

2. Global sur la période 2014-2020

FEDER : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, un total de **75 807 139,35 € de FEDER** aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020 (soit **41,30%** du FEDER maqueté), représentant **353 opérations** d'un coût total éligible de **328 531 872 ,51 €** (soit **64,80%** de la maquette en coût total).

FSE : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, un total de **22 361 677,61 € de FSE** aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020 (soit **60,21%** du FSE maqueté), représentant **420 opérations** d'un coût total éligible de **59 689 190,55 €** (soit **74,30%** de la maquette en coût total).

FEADER : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, le niveau d'avancement du programme s'élève à **61,89 %**. A noter que le niveau d'avancement du programme est en réalité sous-évalué compte-tenu du retard pris dans la gestion des aides surfaciques (MAEC et aides à l'agriculture biologique) qui ne sont pas encore toutes engagées au titre des campagnes 2016 et 2017 (soit en réalité, un **avancement estimé à environ 63 %** en prenant en compte les MAEC et les aides bio 2016 et 2017 qui n'ont pas encore été totalement engagées).

Dijon, le 29 novembre 2018

Pour la Présidente et par délégation,



Patrick AYACHE